



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent quatrième session

Rome, 25 – 29 octobre 2010

SUITE DONNÉE À L'ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU RÔLE ET DES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LE DOMAINE STATISTIQUE

Généralités

1. L'Évaluation indépendante du rôle et des activités de la FAO dans le domaine statistique¹ a été présentée à la centième session du Comité du Programme (6-10 octobre 2008). L'Évaluation a formulé 31 recommandations.
2. Dans la réponse de la Direction², le Secrétariat a accueilli favorablement l'Évaluation dont il a accepté 27 des recommandations, et 4 en partie. Les recommandations acceptées en partie sont clairement indiquées dans le présent rapport de suivi.
3. La Direction estime que 19 des 31 recommandations formulées nécessiteront un financement supplémentaire des donateurs, tandis que 12 pourront être mises en œuvre sans l'apport d'un financement complémentaire.

Principales questions examinées

4. Le rapport de suivi rend compte des progrès de l'Organisation dans l'application de toutes les recommandations, à l'exception de deux. Plusieurs facteurs ont contribué aux progrès constatés: d'importantes ressources supplémentaires, prélevées du Programme ordinaire dans le Programme de travail et budget 2010-11; le financement de deux projets de dépenses d'équipement, au cours du même exercice biennal, à l'appui de la mise en place du système statistique et d'un entrepôt de données statistiques; la définition d'un domaine d'action prioritaire sur le renforcement des capacités en matière d'informations et de statistiques; l'élaboration d'une

¹ PC 100/3a.

² PC 100/3a, Sup.1.

stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales; enfin, le prélèvement, sur le fonds multidisciplinaire de la FAO, d'un montant qui a permis d'améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques de l'Organisation par un renforcement de la coopération et de l'intégration entre les services statistiques de la FAO.

5. Un comité directeur du programme de statistiques (SPSC), présidé par le Sous-Directeur général du Département du développement économique et social, et comprenant les Directeurs des divisions directement concernées en tant qu'utilisateurs et/ou producteurs de statistiques, a été institué. Un groupe de travail sur la coordination des statistiques a également été mis en place afin de coordonner les activités statistiques de l'Organisation et de poursuivre les travaux dans ce domaine. Les principales réalisations de ce groupe sont la préparation du premier programme de travail de la FAO dans le domaine statistique pour 2010-2011 et l'inventaire des séries et ensembles de données de l'Organisation.

6. La refonte de FAOSTAT a débuté dans le cadre de deux projets de dépenses d'équipement. Le premier projet vise à remanier complètement le système statistique utilisé pour recueillir et compiler les statistiques communiquées par les pays, y compris la vérification et la saisie des données. Un autre objectif est de vérifier que des normes statistiques communes sont utilisées dans l'ensemble des domaines de données. Une troisième composante consistera en un examen critique de la méthodologie utilisée à l'heure actuelle pour compiler les bilans disponibilités/utilisation et les bilans alimentaires afin de rationaliser cet exercice et d'adopter une approche plus transparente et automatisée de traitement des lacunes de données.

7. Le deuxième projet de dépenses d'équipement concernera l'établissement d'un entrepôt de données statistiques permettant de stocker les données statistiques électroniques de l'Organisation. Cet entrepôt facilitera l'exploitation des données dans un environnement consolidé et intégré, et permettra de les analyser de manière plus précise.

8. La principale conclusion de l'Évaluation est que la nécessité la plus pressante n'est pas réellement nouvelle: il faut améliorer les capacités de collecte et de diffusion des données nationales dont disposent les pays. Plusieurs ateliers régionaux ont été organisés en 2010 pour traiter des questions liées à la collecte des données sur la production et le commerce agricoles, et pour les intégrer dans les deux principaux outils que sont les bilans disponibilités/utilisation et les bilans alimentaires. L'élaboration d'un plan de mise en œuvre pour la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales contribuera également à répondre à ce besoin réémergent, au même titre que le domaine d'action prioritaire sur le renforcement des capacités en matière d'informations et de statistiques.

9. CountrySTAT, qui est le système de stockage et de diffusion des statistiques nationales le plus important de la FAO, est aujourd'hui mis en service dans 17 pays subsahariens, avec le soutien financier de la Fondation Gates. Cette initiative a beaucoup intéressé les pays membres et le programme devrait continuer à se développer. CountrySTAT répond directement au besoin d'améliorer les capacités des pays membres dans le domaine du stockage et de la diffusion des données nationales.

10. D'importants progrès ont donc été accomplis pour mettre en œuvre de nombreuses recommandations de l'Évaluation. Il reste cependant beaucoup à faire pour que le travail statistique de la FAO entre véritablement dans le XXI^e siècle. L'Organisation réaffirme sa résolution à atteindre cet objectif à long terme.

Orientations souhaitées

11. Le rapport de suivi est soumis au Comité pour information.

Pour toute question concernant le contenu de ce document, prière de contacter:

M. Pietro Gennari, Directeur de la Division de la statistique
Tél. (06) 5705-3599

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 3.1 (par. 146): Réaffecter des ressources de la FAO pour redonner vie à l'engagement d'améliorer les capacités statistiques nationales pour l'agriculture, les forêts et les pêches, et pour élargir l'adoption des bonnes pratiques dans les pays membres, afin d'en renforcer les capacités.	La Direction de la FAO pense elle aussi que les activités de l'Organisation devraient être réorientées vers le renforcement des capacités au niveau national et la définition d'instruments statistiques et de bonnes pratiques.	OUI Depuis novembre 2009	Sept ateliers régionaux sur les systèmes de collecte, de traitement et de diffusion des données et les statistiques alimentaires et agricoles (voir également 3.3), ainsi qu'une formation régionale sur l'échantillonnage destinée à renforcer les capacités du personnel national à utiliser la méthodologie de collecte de données, ont été organisés en 2010. Des ressources considérables en personnel ont été réaffectées vers les activités de renforcement des capacités dans le domaine statistique à l'appui de ces ateliers et d'autres activités de renforcement des capacités statistiques nationales.
Recommandation 3.2 (par. 149): La FAO devrait s'efforcer de définir une stratégie intégrée de développement des capacités statistiques pour l'agriculture, les forêts et les pêches, qui permette de diagnostiquer l'importance relative, l'urgence et le type des besoins des pays et leurs demandes en matière de renforcement des capacités statistiques.	La définition d'une stratégie intégrée de renforcement des capacités peut être financée à l'aide des ressources du Programme ordinaire de la FAO. Mais la réalisation en exigera des ressources extrabudgétaires et un financement modulable, car certains pays auront besoin d'un engagement important et à long terme de la FAO et de ses partenaires pour perfectionner leur système statistique. Toute stratégie de ce type doit s'inscrire dans un cadre organisationnel de renforcement des capacités.	OUI Depuis février 2009	La mise en œuvre de cette recommandation s'est concrétisée par l'élaboration de la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales, et la définition d'un domaine d'action prioritaire sur le renforcement des capacités en matière d'informations et de statistiques. L'établissement des plans de mise en œuvre régionaux et internationaux est en cours et le plan pour l'Afrique est bien avancé. Un financement est recherché auprès de plusieurs donateurs, parmi lesquels l'Union européenne, la fondation Bill et Melinda Gates, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.
Recommandation 3.3 (par. 154): la FAO devrait s'efforcer d'améliorer la qualité des données communiquées par les pays pour l'agriculture, les forêts et les pêches, en développant la formation, la concertation et les appréciations en retour avec les pays concernant les questionnaires sur la production et le commerce extérieur, ainsi que les définitions, les classifications et les normes à appliquer pour la communication des données.	On établira une concertation beaucoup plus étroite avec les institutions communiquant des données, afin d'obtenir des données nationales de meilleure qualité. Les définitions, les classifications et les normes seront revues et actualisées. On assurera une formation en fonction des besoins et des ressources disponibles.	OUI Depuis mai 2010	Les formations suivantes ont été organisées au niveau régional : • RLC – Costa Rica, 24-28 mai 2010; pays hispanophones - SAPA – Fidji, 24-28 mai 2010; pays des îles Pacifique - RNE – Tunisie, 21-25 juin 2010; pays du Proche-Orient - RAF – Mali, 12-16 juillet 2010; pays francophones - RAF – Kenya, 20-24 septembre 2010; pays anglophones - RAP – Bangkok, septembre 2010; pays anglophones

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
			Les définitions, classifications et normes sont en cours d'examen.
Recommandation 3.4 (par. 161): Il faudrait accélérer la mise en service de CountrySTAT dans la mesure où les ressources le permettent, mais sur la base d'une efficacité accrue et d'une meilleure qualité des données provenant des pays, visant à la communication directe à la FAO de données validées et corrigées.	CountrySTAT n'en est qu'à ses tout débuts. On s'occupe surtout de l'Afrique pour le moment. On continuera à développer le système lorsqu'il aura été entièrement mis en place et unifié, sous réserve que des ressources soient disponibles. Pour ce qui est de sa portée, on cherchera le moyen d'y incorporer des données sur les forêts et les pêches, ou de ménager des liens avec ces données. Il devrait être en relation étroite avec FAOSTAT et faciliter la circulation de données vers ce dernier.	OUI Depuis mai 2010	La fondation Bill et Melinda Gates a indiqué qu'elle était disposée à continuer à financer CountrySTAT afin de consolider les activités dans les pays ayant déjà adopté ce système et d'élargir le programme à de nouveaux pays. D'autres partenaires, parmi lesquels l'Union économique et monétaire ouest africaine et la Communauté de l'Afrique orientale, ont également indiqué qu'ils souhaitaient appuyer l'initiative CountrySTAT. Des liens ont été établis avec le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), qui est un autre système de diffusion d'informations nationales. Les données nationales et locales portant sur la forêt et la pêche peuvent être intégrées dans CountrySTAT à la discrétion des pays propriétaires des systèmes. Un système de collecte de données semi-automatisé utilisant la norme d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) pour transférer des données à FAOSTAT a été testé avec succès et attend un financement pour effectuer des adaptations avant d'entrer en phase de production. L'importance du système CountrySTAT, en tant qu'outil de stockage et de diffusion de données locales, ne cesse de croître, notamment dans le secteur de l'élevage où il est nécessaire d'évaluer et d'harmoniser les ensembles de données de la Division de la statistique et de la Division de la production et de la santé animales (AGA).

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 3.5 (par. 170): La FAO devrait se doter d'un cadre de qualité pour les statistiques de l'agriculture, des forêts et des pêches , qui donnerait un ensemble de normes et de bonnes pratiques statistiques: classifications nationales communes; principes communs pour l'imputation; définition commune des statistiques « officielles » (données vérifiées et acceptées par les bureaux nationaux de statistiques), différentes des « estimations de la FAO » pour les pays.	Le cadre de qualité pour les statistiques sera mis au point par un groupe de travail encadré par le CCS.	OUI Depuis septembre 2009	Une équipe de travail, supervisée par le Groupe de travail de coordination des statistiques (voir également 6.5), a commencé de s'atteler au projet. Les travaux se poursuivront dans le cadre du projet de dépenses d'équipement consacré à l'établissement d'un nouveau système statistique.
Recommandation 3.6 (par. 177): Partout où un pays produit avec l'appui de la FAO des statistiques tenant compte de la parité hommes-femmes, il faudrait mettre en place un programme auxiliaire pour aider les pays qui le demandent à analyser les ramifications de ces statistiques .	C'est déjà ce qui se fait pour nombre de projets, notamment ceux qui sont associés au recensement de l'agriculture. Cette méthode sera de règle à l'avenir.	OUI En cours	Grâce à une étroite collaboration entre la Division de la statistique et la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi, cette approche a été adoptée pour les activités liées aux recensements agricoles, qui sont la source primaire des statistiques ventilées par sexe.
Recommandation 4.1 (par. 181): la FAO devrait, sous la conduite du Statisticien en chef (voir recommandation 6.3), définir une stratégie pour s'assurer en continu des besoins et des réactions des utilisateurs.	La Direction est consciente de l'importance des réactions des utilisateurs, internes et externes - elle définira et appliquera une telle stratégie.	OUI Depuis juillet 2010	Divers moyens permettent de recueillir les observations des utilisateurs: 1. Une approche plus systématisée est en cours d'introduction dans le cadre du nouveau système d'abonnement FAOSTAT afin de mener régulièrement des enquêtes auprès des utilisateurs du système. 2. En cas de besoins et problèmes immédiats, les utilisateurs externes et internes peuvent contacter le bureau d'information AskFAOSTAT, qui a été amélioré. Les résultats sont regroupés et systématisés pour identifier des domaines qu'il serait souhaitable d'améliorer. 3. Au sein de la FAO, un groupe d'« utilisateurs de statistiques » sera créé pour définir, de manière systématique, les besoins de données des utilisateurs, actuels et futurs, en vue de répondre à l'évolution des besoins de données, compte tenu des changements rapides de l'agriculture dans le monde.

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 4.2 (par. 187): Accélérer la mise à niveau du système pour pouvoir assurer l'accès intégral et gratuit (sans redevance) à l'ensemble des données et des statistiques de la FAO.	Cette recommandation est acceptée, mais la question est à étudier plus avant pour déterminer s'il faut quand même demander aux gros utilisateurs de se faire enregistrer, pour éviter une surcharge du système. Selon la solution trouvée, on peut avoir besoin de financement supplémentaire.	OUI Juillet 2010	Le service d'abonnement FAOSTAT a été progressivement désactivé sur une période d'une année: tous les utilisateurs bénéficient donc d'un accès gratuit depuis le 1^{er} juillet 2010.
Recommandation 4.3 (par. 195): L'Organisation, sous la conduite du Statisticien en chef (voir recommandation 6.3), devrait définir une stratégie (informatique et TIC) visant un entrepôt de données intégrant les systèmes de statistiques de la FAO, utilisant des normes d'échanges de données telles que l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), ce qui permettra aux systèmes d'information et aux bases de données fondés sur des logiciels anciens et des plates-formes différentes de mettre efficacement des données en relation grâce aux infrastructures de réseaux. Ce travail entrerait dans la stratégie et l'architecture décidées pour la FAO par les structures de gouvernance de l'informatique et des TIC. La mise en relation de systèmes de données devra être suivie d'un effort concerté visant à aligner les systèmes de données de la FAO sur un ensemble commun convenu de normes et de classifications, sous l'égide des structures de gouvernance proposées dans les recommandations 6.4 et 6.5.	Recommandation acceptée. Mais il faudra des ressources supplémentaires pour définir une stratégie et, à terme, la mettre en œuvre (voir aussi 4.4 et 4.5). La stratégie devrait répondre aussi à la nécessité de faire le lien entre les données de composition des aliments et FAOSTAT.	OUI Depuis novembre 2009	Un projet de dépenses d'équipement a été inscrit au Programme de travail et budget 2010-2011 afin d'établir un entrepôt de données statistiques et de définir la stratégie informatique et TIC correspondante, sous la direction de la Division du Directeur de la statistique (CIO). Les normes et classifications communes approuvées seront formulées par le Groupe de travail de coordination des statistiques et dans le cadre du projet de dépenses d'équipement consacré au système statistique. Les structures de gouvernance de la statistique doivent encourager l'alignement des systèmes de données sur les normes et classifications.

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 4.4 (par. 202): La Division des technologies de l'information (KTC) et la Division de la statistique devraient lancer en collaboration un processus stratégique à l'échelle de l'Organisation pour la conception de la base technique des applications statistiques, en y faisant participer tous les autres services qui ont d'importantes activités statistiques.	Ce processus stratégique pourrait être encadré par un groupe de travail technique constitué par le CCS (voir aussi 4.2 et 4.4). La stratégie sera en relation avec l'architecture d'entreprise de l'Organisation et sa stratégie d'approvisionnement.	OUI Depuis novembre 2009	Un projet de dépenses d'équipement a été inclus dans le Programme de travail et budget 2010-11 afin d'établir un nouveau système informatique pour la Division de la statistique et l'ensemble du système statistique de la FAO. Dans le cadre de ce projet, la Division de la statistique et la Division du Directeur de la statistique seront les principaux fournisseurs et le Groupe de travail de coordination des statistiques sera le principal utilisateur. Le Comité du projet sera présidé par le Sous-Directeur général du Département du développement économique et social (ES). Un appui, à long terme, pour les applications statistiques sera proposé au titre du projet, mais dépendra de l'affectation, en cours, des ressources financières du Programme ordinaire.
Recommandation 4.5 (par. 206): La FAO devrait revoir sa stratégie technologique pour les systèmes d'information statistique, et adopter une nouvelle démarche combinant et conciliant un modèle judicieux de soutien technologique interne et des arrangements pratiques de collaboration avec les grands bureaux de statistique extérieurs. Il y a lieu de réexaminer le modèle de coopération et de soutien externes qui a servi à justifier la stratégie technologique choisie pour FAOSTAT-2, afin de vérifier qu'il présente des avantages réels, à long terme et tangibles, non seulement pour la Division de la statistique, mais aussi pour l'ensemble du système de statistiques de la FAO. Il faudrait envisager pour le soutien d'autres modèles donnant la priorité voulue à la coopération technologique interne.	Ce processus stratégique pourrait être encadré par un groupe de travail technique constitué par le CCS (voir aussi 4.3 et 4.4). La stratégie sera en relation avec les autres stratégies pertinentes de l'Organisation.	OUI Depuis novembre 2009	La stratégie technologique et le modèle de soutien pour les systèmes d'information statistique seront réexaminés dans le cadre des projets de dépenses d'équipement. L'approche convenue sera avalisée par le Comité chargé de la gouvernance des technologies de l'information.

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 5.1 (par. 218): Sous la conduite de son Statisticien en chef (voir recommandation 6.3), la FAO devrait s'employer de manière concertée à retrouver son rôle de chef de file international pour les statistiques de l'agriculture, des forêts et des pêches, et à donner à ce rôle toute la visibilité voulue.	On a déjà engagé une action en ce sens avec les partenaires de développement. Comme première étape, on communiquera à la Commission de statistique de l'ONU, à sa session de 2009, une esquisse de stratégie permettant de relier les besoins de données et de les intégrer au système statistique national.	OUI Depuis février 2009	La Division de la statistique est responsable de l'élaboration d'une stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. En février 2010, la Commission de statistique de l'ONU a approuvé le contenu technique et l'orientation stratégique de la stratégie mondiale, et a invité la FAO et ses partenaires à accélérer l'établissement d'un plan de mise en oeuvre.
Recommandation 5.2 (par. 222): Le Statisticien en chef (voir recommandation 6.3) devrait mettre en place avec les principaux partenaires et donateurs un plan intégré et coordonné de renforcement des capacités statistiques.	Il existe déjà différents dispositifs, comme PARIS21 et le Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques. La FAO prendra un rôle plus actif. Recommandation à lier à la recommandation 5.1.	OUI Depuis février 2010	La Division de la statistique est responsable de l'élaboration d'une stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Le plan de mise en œuvre est développé sur une base régionale, le plan pour l'Afrique étant à un stade avancé. Ce plan sera examiné lors de la cinquième Conférence internationale sur les statistiques agricoles (ICAS-V), qui se tiendra à Kampala (Ouganda) en octobre 2010.
Recommandation 5.3 (par. 229): Le statisticien en chef de la FAO (voir recommandation 6.3) devrait constituer un Groupe de travail de la télédétection composé d'experts de l'Organisation et d'experts externes, d'utilisateurs et de producteurs de données issues de l'imagerie, dont par exemple le Centre commun de recherche de la Commission européenne, et le Département de l'agriculture des États-Unis. Outre qu'il coordonnerait les activités correspondantes, le Groupe de travail dirigerait aussi le travail sur les définitions, les classifications et les normes à utiliser en statistiques agricoles faisant appel à la télédétection.	Cette recommandation n'a été acceptée qu'en partie. Plutôt que de créer un nouveau groupe de travail, il est suggéré de tirer parti des dispositifs de coordination existants. Le travail consacré aux définitions, aux classifications et aux normes devrait porter aussi sur celles qui touchent la nutrition. KCT et la Division de l'environnement, des changements climatiques et de la bioénergie (NRC) donneraient des avis sur l'architecture globale d'entreprise.	OUI En cours	La Division des terres et des eaux (NRL) a beaucoup progressé sur l'élaboration d'un projet de norme internationale relative au couvert végétal: "Systèmes de classification de l'information géographique – Deuxième partie: Métalangage sur le couvert végétal (LCML)". La Division de la statistique est membre du réseau du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) et travaille en étroite collaboration avec NRL et les principaux centres de télédétection sur les applications destinées à améliorer les statistiques agricoles. Des applications nationales dans des pays tels que l'Éthiopie sont en cours. Compte tenu de la grande disparité entre les estimations actuelles de l'utilisation des terres agricoles générées par AFRICOVER, GLOBCOVER et GLC 2000, il est nécessaire de rapprocher ces résultats des données statistiques qui sont à notre disposition.

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 6.1 (par. 234): la FAO devrait mettre en place un dispositif de planification stratégique du programme de statistiques et établir tous les deux ans un Programme de travail statistique de l'Organisation .	Un dispositif de planification stratégique du programme de statistiques est une initiative importante. Il y a lieu d'établir tous les deux ans un Programme de travail statistique de l'Organisation.	OUI Avril 2010	Le programme de travail statistique de la FAO pour 2010-2011 a été élaboré sous l'égide du Groupe de travail de coordination des statistiques et approuvé par le Comité directeur du programme de statistiques.
Recommandation 6.2 (par. 243): Restructurer le Groupe consultatif international sur les statistiques de l'agriculture en Groupe consultatif international de la FAO pour les statistiques en le dotant d'un mandat en renforçant l'influence et la responsabilisation . Tirer parti d'instances internationales telles que la CISA pour recueillir les appréciations en retour des pays membres sur le programme de travail statistique de la FAO.	La restructuration du Groupe consultatif international sur les statistiques de l'agriculture en Groupe consultatif international de la FAO pour les statistiques est acceptée. Le nouveau Groupe consultatif se réunira tous les deux ans. Les instances internationales telles que la CISA, offrent des appréciations officielles sur les activités statistiques de la FAO, mais ne sont pas le lieu approprié d'un examen plus officiel. Les principaux services statistiques de la FAO y participeront.	OUI Depuis juin 2010	Le mandat a été défini et les membres ont été déterminés. La première réunion devrait se dérouler en novembre 2010. La cinquième Conférence internationale sur les statistiques agricoles (ICAS-V), qui se tiendra à Kampala (Ouganda) en octobre 2010, permettra de recueillir des observations sur la nouvelle stratégie en matière de renforcement des capacités.
Recommandation 6.3 (par. 253): La FAO devrait créer un poste de Statisticien en chef de l'Organisation. Le titulaire occuperait le poste de classe D-2 existant actuellement à la Division de la statistique, et assumerait la double fonction de Statisticien en chef et de Directeur de la Division. Il serait mandaté par le Directeur général pour guider le système de statistiques de la FAO vers le XXI ^e siècle, et relèverait du Bureau du Directeur général, soit directement soit par l'intermédiaire du Sous-Directeur général compétent, pour tout ce qui concerne plus généralement le programme de statistiques de la FAO.	Cette recommandation n'a été acceptée qu'en partie. Lorsque la haute direction de la FAO a débattu cette recommandation, l'idée qu'il fallait à l'Organisation plus d'unité et de coordination interne pour son système de statistiques, vu son rôle mondial dans ce domaine, a été jugée juste, mais l'accord ne s'est pas fait sur les modalités. Pour garantir que cette recommandation cruciale soit examinée à fond, la Direction de la FAO s'engage à en faire une priorité, et à définir une modalité convenue pour lui donner suite, à temps pour pouvoir la présenter au Comité du Programme à sa prochaine session de mai 2009.	NON	Suite à l'examen et au débat approfondis sur cette recommandation, il a été décidé d'un commun accord qu'il n'était pas nécessaire de créer un poste de Statisticien en chef et que la coordination du système de statistiques de la FAO pouvait être assurée par le biais du mécanisme de gouvernance établi (Groupe de travail de coordination des statistiques et Comité directeur du programme de statistiques).

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 6.4 (par. 261): Mettre en place à la FAO un système statistique décentralisé en bonne et due forme, en créant une structure de gouvernance comprenant un Comité directeur du programme de statistiques (CDPS) qui, sous la direction du Statisticien en chef, serait constitué des Directeurs des divisions ayant des activités importantes en statistiques, données et développement des données, et des Divisions ou services représentant la gestion du savoir.	Cette recommandation est d'importance critique pour améliorer la coordination. Le CDPS aura à diriger la stratégie et les politiques des programmes statistiques de l'Organisation. Le Groupe consultatif international pour les statistiques aura à donner des orientations sur les questions techniques et opérationnelles. Le Comité ne comptera pas beaucoup de membres, ce qui en garantira la responsabilisation.	OUI Depuis juin 2009	Un Comité directeur du programme de statistiques, composé des Directeurs des divisions, a été établi. La première réunion s'est tenue le 19 juin 2009 et le Comité se réunira une fois par an.
Recommandation 6.5 : Constituer un Comité de coordination des activités statistiques, où serait représenté chacun des services s'occupant de statistiques et de systèmes de données. Sous la direction du Statisticien en chef, ce Comité se réunirait régulièrement pour échanger des informations sur les activités de statistique et de collecte de données dans l'ensemble de l'Organisation et pour coordonner les éventuelles actions conjointes d'appui technique, d'élaboration de questionnaires et d'harmonisation de normes, de classifications, de méthodes et de qualité de l'information. Les questions d'ordre plus stratégique, elles, seraient renvoyées pour examen au Comité directeur du programme.	Cette recommandation est d'importance critique pour améliorer la coordination. La Direction y est pleinement favorable.	OUI Depuis juillet 2009	Un Groupe de travail de coordination des statistiques, regroupant des membres d'horizons très divers, a été établi. La première réunion s'est tenue le 15 juillet 2009 et des réunions ont été organisées environ tous les deux mois depuis lors. Les principales réalisations de ce groupe sont l'élaboration du programme de travail statistique de la FAO pour 2010-2011 et l'inventaire des ensembles de données et des activités statistiques de l'Organisation.

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 6.6 (par. 274): Former une série d'équipes régionales à partir des deux services de la Division de la statistique. Les membres de ces équipes auraient des responsabilités doubles: spécialistes techniques d'un domaine statistique, ils auraient aussi à aider au renforcement des capacités statistiques et à assurer un appui direct pour la collecte des données pour la FAO.	Cette recommandation n'a été acceptée qu'en partie. Pour tirer le meilleur parti des compétences techniques dont la FAO est déjà dotée et intégrer les activités d'assistance technique de manière qu'elles retentissent sur la qualité des données nationales, il est proposé de confier à des équipes thématiques la responsabilité régionale de la collecte et de la compilation des données. Les équipes seront constituées en consultation avec le personnel.	OUI Depuis janvier 2009	La structure des équipes adoptée pour 2009 a comporté cinq équipes régionales et six équipes thématiques. Cette structure a été examinée lors de la journée de réflexion organisée au niveau des divisions en fin d'année. Il a été conclu que les équipes étaient trop nombreuses et trop fragmentées. L'approche régionale a été donc écartée et remplacée par une approche thématique. En 2010, la Division de la statistique opère avec cinq équipes thématiques.
Recommandation 6.7 (par. 280): Tous les postes de statisticien régional devraient être pourvus par roulement depuis la Division de la statistique. La FAO devrait envisager également de développer le bureau du statisticien régional pour l'Afrique et celui pour l'Asie, où il est de plus en plus nécessaire d'appuyer l'effort nouveau de financement pour les statistiques de l'agriculture.	Cette recommandation n'a été acceptée qu'en partie. Partout où ce sera possible, il faudrait donner la préférence au personnel d'ESS. Mais ce ne sera pas toujours possible. Les autres services statistiques pourraient également être inclus dans le roulement, quelle que soit la modalité choisie.	OUI En cours	La politique de roulement n'a pas été assortie de mesures d'incitation et n'a donc pas retenu l'intérêt du personnel de la Division de la statistique. Le poste de statisticien régional pour le Proche-Orient a été récemment pourvu par la promotion d'un membre de la Division de la statistique; ce candidat avait répondu à un avis de vacance interne et a été sélectionné conformément au processus officiel. Les membres du personnel ont été encouragés à poser leur candidature pour les postes, actuellement vacants, de statisticien régional pour l'Afrique, ainsi que pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
Recommandation 6.8 (par. 285): Le rôle de la FAO comme institution statistique mondiale pour l'agriculture étant une grande priorité, les Représentants de pays de la FAO devraient être chargés, aux termes de leur description d'emploi, de représenter les activités statistiques (communication de statistiques, développement statistique) de la FAO dans le pays, et d'aider à obtenir que des statistiques fiables soient régulièrement envoyées aux bases de données de l'Organisation.	L'assistant du Représentant de la FAO chargé du programme pourrait être le coordonnateur de cette activité.	OUI En cours	L'appui dans le domaine statistique fait partie du mandat de l'assistant du Représentant de la FAO chargé du programme. Le bureau du Représentant de la FAO joue un rôle essentiel pour veiller à ce qu'un flux de statistiques fiables alimente régulièrement les bases de données de la FAO, ainsi que pour répondre aux demandes de données. La statistique, en tant qu'activité fondamentale, est systématiquement inscrite dans les Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme.

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 6.9 (par. 289): Sous la direction du Statisticien en chef de la FAO, lancer un programme de formation et d'amélioration des compétences pour tous les fonctionnaires ayant des activités statistiques, y compris dans les bureaux régionaux, et le cas échéant, dans les bureaux de pays.	Cette recommandation est appuyée par la Direction. La formation et l'amélioration des compétences sont cruciales pour le renforcement des capacités statistiques à la FAO même. Des cours en ligne pourront être envisagés pour une formation décentralisée.	OUI En cours	Un programme de formation sur la famille de logiciels statistiques SAS (Système d'analyse statistique) a été organisé en deux sessions. L'élaboration d'un programme de sessions de formation est en cours, en collaboration avec l'Institut national italien de statistique.
Recommandation 7.1 (par. 294): Lancer un Fonds d'investissement dans l'infrastructure statistique financé par le Programme ordinaire. Il servirait à financer des projets d'infrastructure nouvelle ou rénovée, à la FAO même, conjointement avec d'autres organisations, ou avec des pays membres.	Il faudrait financer ce fonds d'investissement en faveur de la durabilité du système au moyen du Programme ordinaire. On complèterait éventuellement ce financement à l'aide de ressources extrabudgétaires.	NON	Un fonds d'investissement dans l'infrastructure statistique, en tant que tel, n'a pas été créé. Des ressources financières considérables ont toutefois été imputées du Programme ordinaire aux deux projets de dépenses d'équipement à l'appui du domaine statistique. Des ressources du fonds multidisciplinaire ont été également affectées.
Recommandation 7.2 (par. 303): 1) On devrait, lorsque c'est approprié, récolter depuis les portails Web les données des pays de l'UE et de l'AELE, ainsi que d'autres pays ayant un système statistique développé; 2) La FAO devrait revoir dans l'ensemble de l'Organisation la portée, la couverture et la fréquence de toutes les activités de collecte, pour décider s'il y en a qui peuvent être abandonnées, ou dont la fréquence et la couverture peuvent être ajustées.	1) Cette recommandation est déjà en cours d'application. Le 2) sera inclus dans le mandat du CCS.	OUI En cours	Les démarches engagées auprès d'EUROSTAT afin de rationaliser les activités de collecte de données et de limiter la charge de travail demandée aux pays ont été positives et se poursuivent.

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Recommandation 7.3 (par. 327): Réaffecter des ressources du Programme ordinaire aux statistiques, pour ajouter huit membres du personnel et relever les ressources autres que de personnel à 40% du budget programme, ce qui représenterait à peu près la même part des crédits nets ouverts qu'en 2000-2001 (5,2%). Le fonds d'investissement dans l'infrastructure statistique devrait être financé au départ à hauteur de 250 000 USD prélevés sur les ressources du Programme ordinaire.	Recommandation essentielle pour que la FAO soit reconnue comme la source faisant autorité dans le monde pour les statistiques de la nutrition, de l'alimentation et de l'agriculture, y compris forêts et pêches. Sans ressources supplémentaires, le programme de statistiques de la FAO « continuera à dépérir jusqu'à devenir obsolète et perdre sa pertinence » [par. 258]. Les propositions auront à tenir compte des besoins de tous les services de statistiques et services d'appui de la FAO, pas seulement de ceux d'ESS. Niveaux de ressources et crédits devant être pris en compte dans le contexte du Programme ordinaire « intégré » et du PTB extrabudgétaire 2010-11 et examen des propositions relatives aux effectifs.	OUI Depuis novembre 2009	D'importantes ressources supplémentaires du Programme ordinaire ont été réaffectées au programme de statistique dans le Plan de travail et le budget 2010-2011. Des ressources financières ont été affectées pour six postes supplémentaires de niveau P-2 et P-3 au sein de la Division de la statistique. Le fonds multidisciplinaire a également dégagé des fonds pour appuyer les activités du Groupe de travail de coordination des statistiques dont le montant s'élève à 300 000 USD pour l'exercice 2010-2011. On cherche actuellement à mobiliser des ressources extrabudgétaires afin de recruter du personnel supplémentaire et d'augmenter les ressources hors personnel. Le fonds d'investissement dans l'infrastructure statistique n'a pas encore été créé.
Annexe 2 par. 55 [Recommandation 1.1]: Pour un projet organisationnel comme FAOSTAT-2, la FAO devrait envisager une <u>Évaluation indépendante de fonctionnement</u> continue des différentes phases du projet, à la suite de laquelle le responsable du projet donnerait son approbation officielle, phase par phase. Avant cette évaluation indépendante, il faudrait que les experts et les parties prenantes procèdent à un examen interne, renvoyant certaines questions à une instance supérieure si nécessaire, afin que les gros problèmes soient cernés dès que possible.	La Direction de la FAO considère qu'il y a là un enseignement tiré de l'expérience. À l'avenir, tout travail de développement de FAOSTAT se conformera à cette recommandation. Il en ira de même pour les autres grands systèmes d'information.	OUI Depuis juin 2010	Cette recommandation s'inscrira dans les projets de dépenses d'équipement à l'appui du développement de FAOSTAT. Il est proposé que le Groupe consultatif international de la FAO pour les statistiques joue un rôle clé dans les orientations fournies aux projets. Une évaluation indépendante des résultats sera également prévue à la fin de la première phase de développement (décembre 2011).

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Annexe 2 par. 57 [Recommandation 1.2]: Les mandats des groupes d'utilisateurs tels que le Groupe consultatif interdépartemental (GCI), devraient être renforcés et précisés. Ces groupes doivent avoir plus de poids, de manière que leurs avis soient adoptés par les responsables du projet, mais ils devraient être en revanche responsables des avis qu'ils ont donnés (ou qu'ils n'ont pas donnés). Les avis et les recommandations des groupes d'utilisateurs seront toutefois à revoir à l'échelon supérieur où il sera vérifié qu'ils s'inscrivent bien dans les orientations globales de l'Organisation.	La Direction n'ignore pas l'importance des groupes d'utilisateurs et de leurs appréciations. La vérification à l'échelon supérieur est importante aussi, de même que la constatation qu'il est impossible de satisfaire tous les utilisateurs sur tous les points. Il y aura lieu de faire appel au personnel de tout niveau pour ce processus.	OUI Depuis juin 2010	Des groupes d'utilisateurs seront constitués en tant que partie intégrante de la nouvelle stratégie de communication (voir également 2.3). Le mandat du Groupe consultatif international de la FAO pour les statistiques a été consolidé en définissant clairement son rôle dans la mise en œuvre des projets de dépenses d'équipement.
Annexe 2 par. 63 [Recommandation 2.1]: Le Groupe de travail technique sur l'avenir de FAOSTAT devrait procéder dans les quelques mois à venir à un examen technique détaillé des diverses composantes du projet, notamment des aspects suivants: 1) Le système harmonisé et le système de classification des produits, les métadonnées, et les agrégats de pays; 2) la méthode révisée de calcul des bilans alimentaires, et de calcul des disponibilités énergétiques; 3) la méthode d'où procèdent les « données centrales » de FAOSTAT-2. Cet examen devrait déboucher sur une proposition de principes de l'Organisation concernant les données à publier comme « officielles » et celles qu'il faudrait publier en tant qu'« estimations de la FAO » pour les pays.	Le Groupe de travail technique sur l'avenir de FAOSTAT, qui fonctionne depuis août 2007, compte plusieurs groupes de travail techniques qui doivent s'occuper de ces questions. Ils travailleront en collaboration étroite avec le Groupe consultatif du WAICENT (GCW) et le Comité du WAICENT, ainsi qu'avec les groupes compétents qui s'occupent de normes nutritionnelles et de classifications. Il faudra organiser des ateliers techniques.	OUI Depuis juin 2010	Le Groupe de travail technique a été inclus dans le Groupe de travail de coordination des statistiques. Des équipes de travail ont été constituées pour traiter chaque question, à l'exception de la méthodologie d'où procèdent les « données centrales » de FAOSTAT2, qui n'est plus utilisée.

Recommandations	Mesure approuvée dans la réponse de la Direction (octobre 2008)	Mesure prise	Observation/Explication
Annexe 2 par. 64 [Recommandation 2.2]: Ce groupe de travail technique devrait fixer des règles pour l'introduction ou la réintroduction de toutes composantes dans le système FAOSTAT. Les composantes devraient être présentées aux utilisateurs une par une, avec communication et formation préalables des utilisateurs, selon une démarche prudente de changement bien géré. Une fois la nouvelle composante bien établie auprès des utilisateurs (externes et internes), on pourrait en offrir ou en introduire d'autres.	Le Groupe de travail sur FAOSTAT, qui fonctionne depuis août 2007, compte plusieurs groupes de travail techniques qui doivent s'occuper de ces questions. Ils travailleront en collaboration étroite avec le GCW et le Comité du WAICENT.	OUI Depuis juin 2010	Le Groupe de travail technique a été inclus dans le Groupe de travail de coordination des statistiques, qui donnera suite à cette recommandation spécifique.
Annexe 2 par. 65 [Recommandation 2.3]: Créer un Groupe d'utilisateurs de FAOSTAT composé de gros utilisateurs internes et externes et d'experts des méthodes et de l'informatique, qui auront à donner des avis en continu, de phase en phase, sur les questions méthodologiques et structurelles que pose FAOSTAT. Immédiatement après les réunions de ce Groupe d'utilisateurs, demander à un ou deux des principaux utilisateurs externes de procéder, éventuellement en conjonction avec un gros utilisateur interne, à une évaluation de fonctionnement dont le résultat serait communiqué à la réunion des principaux utilisateurs, au Groupe directeur et à l'organe délibérant.	À l'avenir, le développement de FAOSTAT sera fonction des besoins des utilisateurs et des ressources disponibles (voir aussi la recommandation 1.2). Pour les questions internes propres à la FAO, on envisagera de recourir également à des comités existants tels que le GCW.	OUI Depuis juin 2010	Des groupes d'utilisateurs sont en cours d'être constitués comme partie intégrante de la nouvelle stratégie de communication. Un groupe central d'utilisateurs de FAOSTAT, composé d'utilisateurs abonnés, de points focaux au sein des services statistiques et de partenaires internationaux, a été établi. Les observations formulées par ce groupe central seront régulièrement recueillies en utilisant les divers médias disponibles (Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition, listes de diffusion, etc.). Les résultats sont examinés par la Division de la statistique et le Groupe de travail de coordination des statistiques. Les apports supplémentaires sont régulièrement examinés dans le cadre des réunions techniques consultatives se déroulant au Siège et sur le terrain.

CDPS – Comité directeur du programme de statistiques

SCWG – Groupe de travail sur la coordination des statistiques

SCC – Comité de coordination des activités statistiques